



Les Chemins de Saint Jean

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN D'HERANS

N°22 FEVRIER 2017

Vœux du maire

Dans un contexte national difficile, 2017 a eu son cortège de surprises, de douleurs, d'épreuves et d'inquiétudes. Des événements, des volte-face qui dénotent une perte de repères, qui nous obligent à réfléchir à l'avenir, qui nous enjoignent de nous recentrer autour des valeurs fondamentales de notre pays.

Je souhaite, que dans notre village, agréable et paisible, nous soyons tous attentifs à nous attacher aux valeurs de civisme, de laïcité, de fraternité pour que le bien-vivre ensemble ne soit pas un vain mot. Certes, nous ne pouvons pas refaire le monde, mais je vous souhaite, pour cette nouvelle année, plus de sérénité, plus d'indulgence! Il est parfois utile de se regarder devant un miroir avant de juger les autres.

Comme la coutume nous y invite, à l'aube de cette nouvelle année, en mon nom propre, et, au nom de tous les membres du Conseil Municipal, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2018!

Infos municipales

Page 2

Vie du village

Page 6

Infos pratiques

Page 8

Que 2018 soit pour vous une année remplie de joie, une année pleine d'espoir, avec le bonheur de le vivre au quotidien et de pouvoir le partager !
Que cette année vous garde en bonne santé, richesse ô combien précieuse !

Tous mes vœux de réussite dans vos activités et vos projets, notamment aux jeunes, à ceux et celles qui étudient, qui travaillent pour leur avenir, qui seront demain les forces vives de notre pays !

Tous mes vœux de bienvenue aux nouveaux habitants qui ont fait le choix de vivre dans notre village !

La tradition voudrait que j'établisse

1- le bilan des travaux effectués en 2017 :

Les réalisations prévues en 2017, ont été effectuées selon le plan que nous avons élaboré. C'est pourquoi, je peux qualifier encore cette année écoulée de "positive".

2- la liste des projets que l'équipe municipale va mettre en œuvre en 2018 :

Ce listing sera bref, puisque vous êtes, régulièrement, informés par le bulletin municipal.

Voici donc les grands projets en matière de travaux pour 2018 :

- mise aux normes "handicap" de l'église
- aménagement de la salle des fêtes
- travaux de voirie

- enfouissement des réseaux haute tension, basse tension, télécommunication, éclairage public du hameau de Touage
- remplacement du véhicule C15
- remplacement de la saleuse

Par le biais de ce mot du maire, je tiens à remercier, de tout cœur :

-les adjoints et les conseillers municipaux pour leur fidélité, leur complicité, leur implication dans les dossiers qu'ils défendent,

-l'ensemble du personnel municipal administratif, technique et scolaire qui œuvre au quotidien, dans le souci du meilleur service apporté au public !

Bonne et heureuse année 2018 qui sera, accompagnée de bonheur, de joie et de réussite !!!

Infos municipales

Conseil municipal du 6 décembre 2018

Le Conseil a validé le **programme prévisionnel** de travaux de voirie **pour 2018 et 2019** qui seront éventuellement mis en œuvre, en fonction des contraintes budgétaires.

Projet de travaux de voirie 2018

La commune va effectuer la réalisation des enfouissements des réseaux secs et la réfection de la voirie sur le Hameau de Touage. Cette programmation simultanée a tenu compte de la nécessité de reprendre les VC 9 – VC 12 et VC 14, qui traversent le hameau de Touage.

Le revêtement de ces voies est vétuste, réalisé à l'émulsion de bitume et présente de nombreuses et importantes dégradations de surface (nids de poules, arrachements, pelage et ressuage).

La reprise de ces voies communales est prévue par un tapis d'enrobé.

Estimation des travaux : de l'ordre de 59 000 € HT

Le tronçon de la VC 8, allant de la décharge municipale au lieu-dit « Caillat », a un revêtement particulièrement détérioré. Le mauvais état, voire la disparition des renvois d'eau, accentuent les dégâts de l'érosion. La commune souhaite faire une remise en forme de la voie communale, y compris

la réfection des renvois d'eau et un compactage, puis un enduit bicouche qui permettra de stabiliser le terrain.

Estimation des travaux : de l'ordre de 13 000 € HT

Projet de travaux de voirie 2019

VC 11 – Route de Peysset

La voie présente un affaissement important sur les parties extérieures de la chaussée, côté ravin. Le déneigement en est irrégulier et crée des surfaces glissantes rendant la circulation dangereuse. Une remise en forme de la chaussée est prévue, avec scarification et reprofilage en 0/25 des parties déformées, puis un tapis d'enrobé sur 300 ml.

Estimation des travaux : de l'ordre de 33 000 € HT

VC 5 – Route de Bongarrat

Le tronçon allant du pont au hameau de Bongarrat nécessite une réfection de chaussée par un tapis d'enrobé, du fait de l'usure importante de la sous-couche. De plus, l'eau pluviale sera évacuée par 3 regards sur la longueur de la chaussée, avec renvois d'eau.

Estimation des travaux : de l'ordre de 39 000 € HT

Concours départemental des villes et villages fleuris 2017

Le mardi 28 novembre 2017 à Sassenage avait lieu la remise des prix départementaux dans le cadre de la 59e campagne pour le fleurissement de la France en présence de Jean-Pierre Barbier, Président du Département et Chantal Carlioz, Vice-présidente chargée du tourisme, Présidente du jury départemental du fleurissement.



La commune de Saint Jean d'Hérans représentée par Eric Bernard, 1^{er} adjoint accompagné de Murielle Blanchard et Jean Pierre Meyer recevait le troisième prix de la catégorie Village de Montagne, derrière La Mure et Vaujany.

Les efforts continus de nos agents municipaux méritaient amplement cette reconnaissance. Un grand bravo à notre équipe technique qui a su se hisser au même rang que des communes touristiques ou bien plus peuplées.



Réseau de téléphonie mobile



Le 16 décembre 2017 avait lieu la réception de l'antenne de téléphonie mobile des Faysses par le Département et la Commune. Les travaux se sont poursuivis en janvier 2018 par l'installation des équipements électroniques. Le réseau sera opérationnel prochainement.



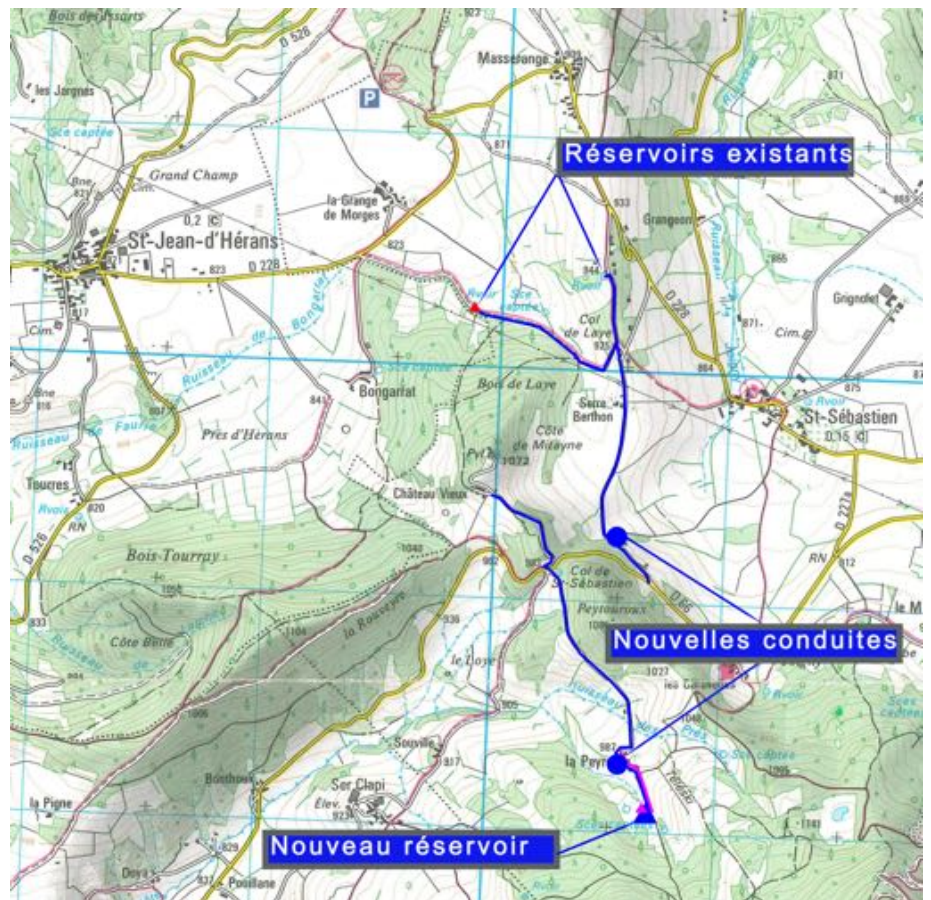
Le Syndicat Intercommunal des Eaux Saint Jean d'Hérans-Saint Sébastien

Les travaux de reconstruction du réseau d'eau du SIE St Jean d'Hérans / St Sébastien (voir les bulletins municipaux n° 17 et 21) viennent de commencer.

Parmi le groupement d'entreprises Trièves travaux, Carron et Péliissard, c'est cette dernière qui a commencé le chantier sur le chemin de Laye, par la mise en place d'une nouvelle conduite de 160 mm. Cette conduite remontera quelques 200 mètres au dessus du hameau de la Peyre, emplacement du futur réservoir de tête. L'altitude de l'implantation de cette réserve d'eau permettra à la fois de récupérer les trois sources existantes mais aussi d'assurer une pression répondant aux normes dans l'ensemble du réseau.

Viendront, ensuite, les travaux de terrassement de la piste d'accès et l'implantation du réservoir, suivis de la mise en place des équipements hydrauliques et de serrurerie.

Le nouveau réseau d'alimentation en eau potable devrait être opérationnel dans le courant du premier semestre de cette année.



Vie du Village

Un repas attendu par beaucoup

Comme chaque fin d'année, le repas de Noël de la commune s'est déroulé à la salle des fêtes du village. Samedi 16 décembre, vers 11h 30, la rue « Pierre de dime » était soudainement moins déserte ; elle était en effet occupée par de nombreuses familles venues en voiture ou à pied.

Le hall d'entrée du grand bâtiment communal devenait pour un temps lieu de retrouvailles et espace de discussions animées ; un verre à la main, il fallait tendre l'oreille pour suivre les sujets qui ponctuaient la rumeur générale : santé des uns, soucis des autres, projets, sujets de vie locale ou dépassant le territoire.

Ce moment qui précède le repas est important : on se retrouve, les mains se serrent, on s'embrasse ; tous ces gestes rituels maintiennent un lien, parmi tous ceux qui constituent le maillage de la vie du village.

Midi était largement dépassé quand peu à peu chacun a gagné sa place dans la grande salle décorée par le conseil municipal une semaine avant. Les plans de table avaient été soigneusement préparés.

Après le traditionnel et chaleureux discours d'accueil de Monsieur le Maire, le repas put enfin commencer.



Il a été accompagné par une animation musicale appréciée de tous et assurée cette année par En Scène. Comme chaque année, ce fut l'occasion pour les volontaires d'occuper l'espace de la salle réservé à la danse, pour refaire avec beaucoup de sérieux les pas de danse méticuleusement appris, ou tout simplement se laisser aller par le rythme des musiques proposées, sous le regard amusé de ceux qui préféraient rester assis à leur place.

Cent onze convives étaient présents cette année et ont savouré les plats préparés par la société « Chez Ghislaine ». C'est finalement bien tard dans l'après-midi que les uns et les autres se sont séparés en se souhaitant de belles fêtes et en se promettant de se retrouver autour du même repas en 2018 !

Deux événements programmés dans notre village :

LE DIMANCHE 4 FEVRIER,
18h, à la Maison pour Tous
"Barbara, entre elle et moi",



CULTURE
&
DETENTE



spectacle musical
présenté par Lionel Damei et Pascale Giraud

«Barbara entre elle et moi» : Un concert croisé, une conversation entre le répertoire moins "attendu-entendu" de la Grande Dame Brune et les chansons de Lionel Damei, en dialogue, en reflets, en inspirations, en prolongements. Découverte et redécouverte au programme. Intime et flamboyant. Quand la chanson devient une belle histoire de théâtre de mots et de notes entremêlés.

10 € / 8 € - renseignements et réservations :
Culture et Détente au 06 86 86 57 43

LE SAMEDI 3 MARS,
20h30, à la Salle des Fêtes

"Antigone",

pièce de Jean Anouilh
présentée par la compagnie Etc... Théâtre, dans
une mise en scène de Brigitte Julian

L'occasion de découvrir ou redécouvrir une pièce créée en 1944 à partir du drame de Sophocle : parce qu'elle oppose sans concession ses principes moraux à la loi de l'état, Antigone va mourir et le sait. Un sujet intemporel et brûlant, servi par une belle interprétation.

Cette pièce est inspirée du mythe antique d'Antigone, la fille d'Œdipe.

10€ / 6€ - renseignements et réservations :
Culture et Détente au 06 86 86 57 43

Des soirées cinéma, tous les quinze jours, toute l'année !



Ces rendez-vous réguliers sont assurés grâce à l'Ecran Vagabond du Trièves et Culture et Détente.



CULTURE
&
DETENTE



Rappelons que l'Ecran Vagabond du Trièves a pour vocation d'organiser des projections de films récents dans les villages du Trièves équipés d'une salle pouvant accueillir les séances et disposant d'une équipe de bénévoles pour les organiser.

Depuis 2009 l'association Culture et Détente organise les séances au village dans la Maison pour tous (en été, les séances sont en plein air, sous les étoiles, dans la cour de l'école).

On projette donc à St-Jean **deux ou trois films chaque quinzaine** :

- deux films le vendredi : à 18 heures, le plus souvent un film pour enfants ; à 20 h 30 un film pour adultes,
- un film pour adultes certains samedis soirs à 20h 30.

Les films sont précédés d'un court-métrage, et au début de chaque séance, une boisson est offerte par l'association Culture et Détente.

Le programme est à retrouver sur le site : www.ecranvagabond.com

Et enfin tous ces films sont à découvrir pour un prix modique : 4,50 €, et 3,50 € le tarif abonné.

Retenez dès maintenant les dates de nos prochaines projections :

vendredi 9 février : « Le monde des merveilles » et « I am not a witch »

samedi 10 février : « L'échange de princesses »

vendredi 23 février : « Paddington 2 » et « The wedding plan »

Et le **samedi 17 mars**, un programme de courts métrages sera proposé, gratuitement, à partir de 18 heures, avec un repas partagé.

Enfin, c'est le village de St Jean d'Hérans et son équipe de bénévoles qui ont été choisis pour organiser l'Assemblée Générale de l'Ecran Vagabond du Trièves le **samedi 24 mars**.

Cette assemblée est ouverte à tous : c'est l'occasion de faire connaissance avec l'association !

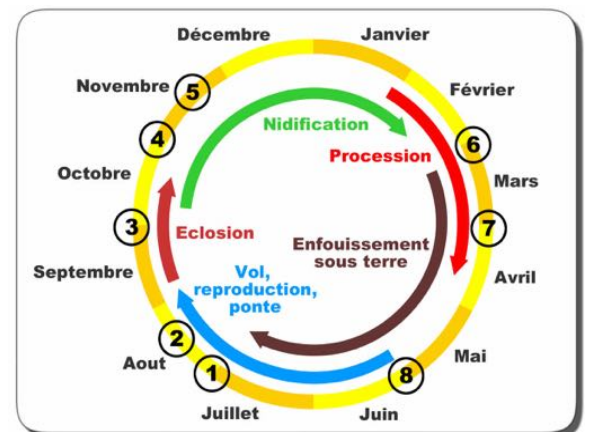
La chenille processionnaire du pin



La chenille processionnaire du pin est la larve du *Thaumetopoea pityocampa*, un papillon de nuit. C'est un ravageur qui suit des cycles de 7 à 10 ans. Il se nourrit d'aiguilles de pin et parfois de cèdre ; c'est pourquoi on le trouve dans les forêts mono-spécifiques de pin. Il privilégie les forêts au sud et composées d'arbres fragiles.



1. A partir de mi juin, un soir d'été, les papillons de la processionnaire sortent de terre. Mâles et femelles s'accouplent, puis les mâles meurent un ou deux jours après.
2. La femelle s'envole et dépose entre 70 et 300 oeufs sur les aiguilles de pin. Puis elle meurt à son tour.
3. Les chenilles éclosent 30 à 45 jours après la ponte. Elles se nourrissent avec les aiguilles du pin, et sont reliées entre elles par un fil de soie.
4. Au cours de leur croissance, les chenilles changent de couleur et se couvrent de plus en plus de poils (jusqu'à 1 million).
5. Les chenilles construisent un abri en soie en automne, sur la branche d'un pin. Elles passent l'hiver dans cet abri, et ne sortent que la nuit pour entretenir leur nid et se nourrir.
6. Au printemps, la colonie conduite par une femelle quitte l'abri et se dirige vers le sol. C'est la procession de nymphose : toutes les chenilles se tiennent les unes aux autres et se déplacent en longue file. Une file peut compter quelques centaines de chenilles. Au bout de plusieurs jours, elles s'arrêtent dans un endroit bien ensoleillé et s'enfouissent dans le sol.
7. Deux semaines plus tard, toujours dans le sol, les processionnaires tissent des cocons individuels et se transforment en chrysalides. Elles restent dans cet état pendant plusieurs mois (ou parfois plusieurs années selon les régions).



<http://chenilles-processionnaires.fr>

8. Au bout de quelques mois, chaque chrysalide se métamorphose en papillon, toujours sous la terre. Et puis, un soir d'été, les papillons sortent de terre...

Les chenilles affaiblissent l'arbre mais ne le tuent pas.

Les chenilles vont affaiblir l'arbre mais ne le tuent pas. La croissance des arbres est interrompue pendant l'attaque, mais ils reverdiront par la suite. Un arbre peut survivre à plusieurs attaques consécutives. Les mortalités, exceptionnellement observées, se produisent sur des arbres qui seront affaiblis par des attaques successives de chenilles suivies par des attaques d'autres ravageurs ou un stress climatique.

Des poils urticants dangereux disséminés par le vent.

Ce sont les poils microscopiques des chenilles qui contiennent une substance urticante et allergène. Les réactions allergiques peuvent être massives et les conséquences sont très graves en cas d'ingestion, de respiration ou d'impact dans l'œil. Il est donc recommandé de ne pas fréquenter les forêts infestées en cas de vent et pendant les

processions. Il ne faut pas approcher les chenilles quand elles sont au sol et garder les chiens à distance.

Les méthodes de lutte.

- Les mésanges sont des prédateurs de la chenille, installer des nichoirs à mésange pourra aider à réguler leur présence.
- Il existe des pièges à phéromones pour attirer les papillons mâles et d'autres pour capturer les chenilles quand elles sont au sol.
- Vous pouvez faire appel à un professionnel qui viendra retirer le nid, muni d'une tenue adaptée.

Plus d'informations : <http://chenilles-processionnaires.fr>
<http://www.inra.fr/>

Cet article a été rédigé par les animatrices de la Charte Forestière de Territoire de la Communauté de communes du Trièves. Retrouvez toutes les actions menées dans le cadre de la Charte Forestière sur le site internet de la Communauté de communes : www.cc-trieves.fr

Contact : Laurie Scrimgeour 04 76 34 49 10
l.scrimgeour@cdctrieves.fr

Infos Pratiques

131 photographe(s) ou cabine(s) sont équipés dans le département de l'Isère.

Où faire ma photo et ma signature numérisée à proximité de Saint Jean d'Hérans :

38350, LA MURE D'ISERE : Intermarché

38710, MENS Planète Photo



NOUVEAU !

PERMANENCES D'UN CONCILIEATEUR DE JUSTICE

Des permanences de conciliation viennent d'être créées à Monestier-de-Clermont. Elles se dérouleront tous les premiers mercredi du mois, de 9 h à 12 h, au Centre Socio Culturel Intercommunal Le Granjou, 13 chemin Chambons à Monestier-de-Clermont.

Les personnes intéressées voudront bien prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Granjou (tél : 04 76 34 28 40)

La commune met en place un nouveau service : les informations municipales

vie du village, cérémonies, alertes oranges neige verglas, coupures d'eau d'électricité, alerte bus scolaires...
sur votre portable

Panneau Pocket, le panneau d'informations en temps réel sur votre téléphone portable.

C'est une application gratuite qui vous permettra d'avoir sous la forme d'un panneau d'affichage électronique de rue, un message chaque jour et la réception immédiate d'un éventuel message d'alerte.

Ce logiciel ne nécessite aucun compte Facebook pour fonctionner, et vous trouverez toutes les informations pour l'installer sur le site www.panneaupocket.com

Il suffit simplement de télécharger gratuitement l'application mobile PanneauPocket sur son téléphone portable, et hop, les informations et les alertes de la commune sont toujours accessibles.

Qu'il soit habitant permanent ou de passage, l'utilisateur de PanneauPocket ne communique pas son numéro de téléphone ou son adresse mail pour être informé.

-Le téléchargement de l'application mobile est **gratuit**.

-L'utilisation de l'application est **gratuite** et **illimitée**, quelque soit la fréquence de consultation des panneaux et des alertes.



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION



Mairie de Saint Jean d'Hérans

Le Village – 38710 Saint Jean d'Hérans

Tél : 04 76 34 98 35 - Fax : 04 76 34 90 09 - Courriel : st-jean-dherans@wanadoo.fr

Bulletin élaboré par la Commission Information de la commune de Saint Jean d'Hérans

IPNS. Crédits photos p.3, 4, 5 : P. Attané ; p.4 : G. Claret ;